

## PROTOCOLE COVID ASSOCIATION SCSC

La reprise des entraînements se fera sur les créneaux définis et dédiés à chacune des catégories à partir du mercredi 14 septembre pour les adultes et le 21 septembre pour les enfants.

L'entrée et l'accès à la salle ne se fera que sur les créneaux horaires prévus et autorisés par la mairie.

Entre deux créneaux de collectifs différents, il est demandé d'éviter les contacts entre les groupes.

Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans dans la totalité de l'enceinte du complexe (lieu clos), il ne doit pas être enlevé, sauf pendant la pratique intensive de l'activité. Les joueurs devront le remettre dès la fin de l'entraînement. L'accès à l'entraînement sera refusé en cas d'absence de masque.

Les accompagnants ne seront pas autorisés à entrer dans les salles ni à accéder aux tribunes pour assister aux entraînements et devront attendre à l'extérieur. Pour les parents venant inscrire leurs enfants, le port du masque sera obligatoire ainsi que la distanciation physique d'un mètre. Merci de penser à prendre votre stylo.

Les vestiaires ne seront pas accessibles.

Chaque joueur amènera sa propre bouteille ou gourde ; il est interdit de boire aux robinets des sanitaires si ceux-ci sont praticables.

Le matériel utilisé sera régulièrement désinfecté.

Chaque licencié devra respecter le protocole et les directives.

Conformément aux règles sanitaires, nous vous demandons d'être attentif aux symptômes et de ne pas venir à l'entraînement si vous avez un doute (toux, fièvre, frissons, mal de gorge / gêne respiratoire, maux de tête).

En cas de non-respect du protocole par un joueur ou tout autre licencié, celui-ci ne sera plus autorisé à accéder au complexe.

Dès évolution de la situation, vous serez informé de toute modification des consignes.

Nous vous remercions de votre vigilance pour protéger les pratiquants et bénévoles.

Sportivement

Le bureau SCSC